

Les répercussions d'un enlèvement parental

Le mal qui est fait à un enfant enlevé par l'un de ses parents perdure tant et aussi longtemps que l'enfant est retenu hors de son foyer et de son milieu. Les répercussions sur l'enfant, l'autre parent et la famille élargie sont considérables. Elles se font sentir également au sein du voisinage, qui se retrouve subitement confronté à l'absence de l'enfant.

Il est irréaliste et faux de penser qu'un enlèvement parental n'est « pas si grave » parce que l'enfant est en compagnie d'un parent. Éloigner un enfant de son autre parent, de sa famille et de son milieu le prive de relations importantes et laisse parfois de graves séquelles psychologiques et physiques.

Un enlèvement parental peut avoir toutes sortes de conséquences.

Enlèvement de courte durée

Un enlèvement de courte durée (un jour de plus que prévu) peut affecter l'enfant de diverses manières :

- Incompréhension, peur
- Impression de devoir choisir entre ses parents
- Impression d'avoir trahi l'un de ses parents ou les deux
- Impression d'être la source du conflit parental

Enlèvement de longue durée

En plus de ce qui précède, un enlèvement de longue durée (où l'enfant est emmené dans un autre province ou un autre pays) peut avoir d'autres impacts inquiétants sur l'enfant, par exemple :

- L'enfant est retiré de chez lui et privé de la stabilité de son milieu.
- L'enfant est isolé. En situation d'enlèvement de longue durée, le parent ravisseur privera parfois l'enfant d'école et d'interactions sociales pour éviter d'attirer l'attention.
- L'enfant est isolé de son autre parent, de ses frères et sœurs, et de sa famille étendue.
- L'enfant peut avoir de la difficulté à développer des liens de confiance.
- Le lien affectif de l'enfant avec son autre parent peut se détériorer.
- L'enfant peut subir un choc culturel (surtout s'il manque d'accompagnement), tout dépendant de l'endroit où il est emmené.
- L'isolement de l'enfant peut le conduire à développer un lien affectif malsain avec le parent ravisseur.
- L'enfant peut se retrouver en situation d'abus psychologiques, physiques ou sexuels.

Si l'enfant regagne son foyer, son expérience de réunification pourrait s'avérer très différente de celle des membres de son entourage. Le retour de l'enfant sera peut-être une grande joie pour certains, mais l'enfant, lui, pourrait éprouver toutes sortes d'émotions, dont tristesse, la confusion et la colère. L'enfant doit savoir que ses sentiments n'ont rien d'anormal et qu'il n'a pas à les cacher.

Pour faciliter la réunification, il est bon de consulter des spécialistes le plus tôt possible pour veiller à ce que l'enfant reçoive un soutien adéquat tout au long de cette transition.

EnfantsPortesDisparus.ca met des chargés de dossiers à la disposition des familles et des professionnels pour offrir de l'accompagnement en matière de réunification. Pour plus de détails, appelez-nous sans frais au 1 866 543-8477.

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Évaluez l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.